



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :

**MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 à 19h00**

## Salle du Conseil (Mairie)

### Ordre du jour :

- ❖ *Désignation du secrétaire de séance*
- ❖ *Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal suite à la démission d'une conseillère municipale*
- ❖ *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 juillet 2023*
- ❖ *Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal*
- ❖ AFFAIRES GENERALES
  - *Commissions permanentes du Conseil Municipal - Elections visant à pourvoir les sièges vacants suite à la démission d'une conseillère municipale*
  - *Nomination d'un représentant suppléant de la commune à l'AFIPADE*
- ❖ URBANISME
  - *Opération d'aménagement - Actualisation de la liste des parcelles soumises à la mise en œuvre du droit de préemption - Retrait de la parcelle AA117*
- ❖ VOIRIE
  - *Extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal*
- ❖ FINANCES
  - *Subvention de fonctionnement 2023 - Avenant n°1 à la convention de financement de l'Association Familles Rurales de Marsilly*
- ❖ RESSOURCES HUMAINES
  - *Recrutement et rémunération d'agents recenseurs*
  - *Modification du tableau des effectifs - Suppression de 4 emplois permanents*
  - *Avenant n°1 à la convention de gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes*
- ❖ ASSOCIATIONS
  - *Mise à disposition d'infrastructures communales au profit des associations de Marsilly - Autorisation de signature de conventions et d'avenants aux conventions*
- ❖ VIE DES ECOLES ET JEUNESSE
  - *Présentation du rapport annuel d'activités du SIVU l'Envol - Année 2022*
  - *Demande de dissolution du SIVU l'Envol*
  - *Actualisation du règlement intérieur de la pause méridienne*
  - *Mise en œuvre d'activités sportives et artistiques pendant la pause méridienne de l'école Jean Ferrat pour l'année scolaire 2023/2024 - Convention avec l'Institut Confucius de La Rochelle et La Rochelle Université*
  - *Dispositif « Lire et Faire Lire » - Avenant n°5 à la convention pour l'année scolaire 2023/2024*
- ❖ *Questions diverses*

Le Maire  
  
Hervé PINEAU